

## Mail reçu le 29/09/2022 à 18h44

Bonjour

Je viens depuis 1954 vivre plusieurs mois chaque année au Pyla . Je suis attachée à l'idée que nous devons protéger nos plages, nos traits de cote et la biodiversité.

Nous avons un devoir d'entretien des plages qui sont un espace public pour tous. Ne le faisons nous pas pour d'autres espaces qui relèvent de notre vie collective: les parcs et jardins, la voirie, les monuments qui appartiennent à l'état. Les plages sont un lieu d'activités, sportives ou non, et un vecteur très puissant de lien social. Qui peut avoir l'idée de s'en passer?

Nous observons l'érosion du trait de cote et la menace qui en résulte pour d'importantes installations publiques et privées. nous devons lutter contre ces menaces.

***Donc, nous avons le devoir de les **entretenir** et de ne pas les regarder béatement se détériorer sous l'effet de l'admirable travail de la nature !!!***

*Jamais aucun organisme sérieux n'a démontré que l'impact des travaux de réensablement menés jusqu'à ce jour i.e depuis vingt ans, affectait négativement la faune et la flore. J'ai compris au contraire que l'impact des travaux sur les espèces présentes, que ce soit sur les lieux de prélèvement ou sur les lieux de dépôt, régulièrement étudié par le laboratoire EPOC de la Station Marine d'Arcachon, est négligeable dans ces zones de sable pauvres et mouvantes,*

Bien cordialement.

Béatrice Chabannes